



Énoncé de mission de DDII

Réunir toutes les parties intéressées dans un processus qui relèvera, de façon exhaustive, les défis politiques, sociaux et économiques auxquels fait face le secteur artisanal de l'extraction des diamants, afin d'optimiser les effets bénéfiques de ce secteur sur le développement, pour les mineurs et les collectivités des pays où sont extraits les diamants.

Objectifs de DDII

Réunir et diffuser des renseignements sur l'extraction artisanale des diamants

- Favoriser une meilleure compréhension et la recherche de solutions en ce qui a trait à :
 - La réglementation gouvernementale et la réglementation minière;
 - Les canaux de distribution et de commercialisation;
 - Les dimensions organisationnelles de la production artisanale;
 - Les canaux de distribution légitimes et transparents;
 - L'organisation des mineurs artisans;
 - Des marchés libres et ouverts pour les diamants d'extraction artisanale.

Favoriser une vaste participation au processus, y compris celle des gouvernements, des donateurs, de l'industrie et des ONG.

Le But

Les diamants ont le potentiel d'être un catalyseur pour le développement individuel et national. Par l'éducation, le dialogue sur les politiques et l'exécution de projets qui impliqueront directement les mineurs artisanaux et leurs communautés, DDII cherche à favoriser une meilleure compréhension et des solutions aux problématiques de ce secteur. Notre but c'est avoir les mineurs, leurs communautés et leurs pays devenir une composante appréciée et respectée de la chaîne d'estime du diamant. Nous cherchons à transformer le legs de la violence et du chaos, à un héritage de la prospérité.

Table des matières

Message du président du conseil	4
Rapport de la directrice générale	5
Nos bailleurs de fonds et donateurs	6
Quelques points de vue sur la DDII	7
Le visage humain de DDII : Le témoignage de deux mineurs artisans	8
États financiers vérifiés	9
Publications	10
Le Processus de Kimberley et l'Initiative diamant et développement (DDII) : Une comparaison	11



Message du président du conseil

Les diamants sont le meilleur ami de la femme. Les diamants sont éternels. Les diamants sont des symboles de richesse, de pureté et d'amour. Mais les diamants ont aussi alimenté des guerres, et pour les centaines de milliers de personnes qui les extraient des champs diamantifères alluviaux de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, ils représentent un travail éreintant et l'espoir déçu d'un avenir meilleur.

Lorsque les organisations de la société civile, les gouvernements et l'industrie du diamant ont commencé à s'attaquer au problème des diamants de la guerre, nous avons commencé à prendre conscience que le cadre de réglementation mis en place par le Processus de Kimberley s'en tenait justement à cela : réglementer. Mais le problème des mineurs artisans, de leurs collectivités et de leurs gouvernements est de nature économique. Les grandes sociétés sont absentes des champs diamantifères dont il est question ici. Il y a peu d'encadrement gouvernemental, et les dommages à l'environnement sont généralisés. En l'absence de possibilités de développement, la misère qui caractérise les champs diamantifères et le potentiel de violence resteront entiers.

La DDII accompagne et complète le Processus de Kimberley, en appliquant des solutions de développement à des problèmes de développement. On ne saurait imaginer qu'il puisse être facile d'améliorer en profondeur un système qui n'a pas changé depuis 75 ans. Nous savons que cela exige de la recherche, un dialogue politique, des expériences et de l'apprentissage. C'est pourquoi toutes nos interventions comportent un élément d'apprentissage et c'est aussi pourquoi nous avons tenté de réunir autant d'éléments diversifiés dans notre conseil d'administration, notre groupe consultatif et le travail que nous accomplissons.

C'est en 2005 qu'a eu lieu la première réunion pour discuter de la possibilité de créer un organisme comme la DDII. Il nous aura fallu trois années de discussions, de débats et de projets pilotes pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui. Cette période de gestation peut sembler longue, mais elle nous a permis de préciser nos buts, nos idées et notre approche. L'année 2008 a été notre première année d'activité, et je crois que nous sommes partis du bon pied. Nous avons réuni un formidable groupe de personnes dévouées. Nous avons suscité un vif intérêt de la part des gouvernements, de la société civile et de l'industrie. Nous sommes privilégiés d'avoir reçu un généreux appui de l'industrie – sous l'impulsion de

l'estimable Fondation Tiffany – et des gouvernements, au premier chef la Suède, le Canada et l'Irlande. Nous espérons que d'autres les imiteront bientôt puisque les besoins sont énormes et que nous pouvons constater que les possibilités abondent.

Quelque 10 millions de personnes dépendent de l'extraction artisanale des diamants pour leur subsistance. Elles travaillent dans des conditions difficiles et la plupart gagnent moins de un dollar par jour. Bon nombre d'entre elles sont des enfants. Nous cherchons à changer les choses et à montrer que les diamants peuvent être un symbole non seulement de richesse, de pureté et d'amour, mais aussi d'un réel développement pour certaines des personnes les plus pauvres de la planète.



Ian Smillie
Président
Conseil d'administration de la DDII





Rapport de la directrice générale

L'ancien maître taoïste, Lao Tzu (604 av. J.-C. – 531 av. J.-C.) a dit : « Un voyage de mille lieues commence par un simple pas. » En 2008, ce voyage a permis à la DDII de faire plusieurs pas importants. Au moyen de l'éducation, du dialogue politique et de projets avec des mineurs artisans, nous cherchons à favoriser une meilleure compréhension et des solutions à des problèmes profondément ancrés dans le secteur des diamants artisanaux. Notre but est de veiller à ce que les mineurs, leurs collectivités et leurs pays soient un maillon apprécié et respecté de la chaîne de valeur du diamant, et de transformer un héritage de violence et de chaos en un avenir où les gens gagnent bien leur vie dans un climat de paix.

Puisque la DDII est une initiative multipartite, nous avons consacré une bonne partie de 2008 à tisser des liens avec d'importantes institutions telles que le Processus de Kimberley; l'initiative Communautés et petites mines artisanales (CASM); le Dialogue de Madison, un forum de l'industrie et de la société civile où la DDII préside le Groupe sur les diamants; le Responsible Jewellery Council; et l'Association for Responsible Mining (ARM) — le pendant de la DDII dans le domaine de l'exploitation minière artisanale de l'or. Nous avons constitué plusieurs partenariats de travail avec des organisations de la société civile africaine, sur lesquels nous comptons pour réaliser des activités à l'échelon communautaire dans leurs propres pays.

L'une des premières priorités de la DDII a été le problème du travail des enfants dans les champs d'extraction artisanale, un problème qualifié de l'une des pires formes d'exploitation par l'Organisation internationale du travail. En 2008, en consultation avec des ONG et des organismes communautaires congolais, nous avons conçu un projet pour retirer les enfants des mines de diamants artisanaux dans la région de Mbuji-Maye, en RDC. Ce projet pilote mettra à l'essai diverses approches pour trouver les moyens les plus rentables afin de répéter ce qui fonctionne dans d'autres régions et d'autres pays.

Si l'on espère que l'exploitation artisanale de diamants engendre un développement valable, il faut pouvoir compter sur un cadre de réglementation solide et équitable. En 2008, la DDII a amorcé une étude du système utilisé au Guyana pour enregistrer les mineurs

et suivre la production des diamants. Cet élément essentiel des contrôles internes dans l'extraction des diamants est pratiquement introuvable en Afrique. En 2009, la DDII organisera des ateliers et des séances de formation en Afrique pour faire connaître l'étude et y organiser des projets pilotes semblables.

En République démocratique du Congo, la DDII a produit un ensemble de normes et de lignes directrices, un ouvrage de référence qui contient des renseignements aussi pratiques que pertinents au sujet de l'extraction artisanale à l'intention des sociétés, des ministères de l'État et des organismes de développement. Cet ouvrage complète un guide semblable produit par la DDII pour la Sierra Leone en 2007.

Enfin, consciente qu'elle ne peut tout faire et désireuse d'appuyer les efforts d'autres organismes, la DDII a créé un « fonds de partenariat » pour financer conjointement des projets réalisés par d'autres organismes intéressés à appuyer les buts et les objectifs de la DDII. Ce programme, lancé en décembre 2008, a été adopté immédiatement par des organismes en République centrafricaine, en Guinée, en Sierra Leone et ailleurs, en vue de la réalisation, en 2009, de projets aussi stimulants qu'innovateurs.

L'année 2008 a été la première année de ce « voyage de mille lieues »; un voyage d'apprentissage, de partenariat et d'investissement pour la prévention permanente des conflits et un développement durable et à long terme.

Dorothée Gizenga
Directrice générale

Nos bailleurs de fonds et donateurs

L'Initiative diamant et développement international (IDDI) désire exprimer sa reconnaissance pour le généreux appui consenti à ses programmes en 2008 par le gouvernement de la Suède, la Tiffany & Co. Foundation, le JCK Industry Fund et Partenariat Afrique Canada.

Les bailleurs de fonds des projets comprennent BHP Billiton, Cartier International, Communautés et petites mines artisanales, De Beers, le gouvernement du Canada, le Centre de recherches pour le développement international, l'International Diamond Manufacturers Association, Irish Aid, Jewelers of America, Rio Tinto Diamonds, le Rapaport Group et le Signet Group. LA DDII exprime aussi sa gratitude à Inter Pares ainsi qu'à Ted Jackson et ses amis pour leur appui.

La DDII aimerait aussi remercier le CENADEP et le GAERN, deux ONG partenaires congolaises qui ont aidé la DDII à organiser les ateliers sur les Normes et lignes directrices en RDC ainsi que sur le travail des enfants en République démocratique du Congo; et le Network Movement for Justice and Development (NMJD) qui a organisé l'atelier sur les Normes et lignes directrices en Sierra Leone, à Freetown.



Le conseil d'administration

Ian Smillie (président)

Coordonnateur de recherche, Partenariat Afrique Canada; Consultant indépendant en développement international et auteur.

Muzong Kodi, Ph. D. (vice-président)

Associate Fellow de l'Africa Programme du Royal Institute of International Affairs (Chatham House)

Ray Simmons (trésorier)

Directeur fondateur et président de la Foundation for Environmental Security and Sustainability (FESS).

Simon Gilbert (secrétaire)

Le groupe De Beers

Stephane Fischler

Stephane Fischler, trésorier de l'International Diamond Manufacturers Association (IDMA). Président de International Diamond Council (IDC).

Dr. Gavin Hilson

Professeur chargé de cours en environnement et en développement à l'Institute for Development Policy and Management, à l'Université de Reading.

Jon Hobbs

Analyste principal des politiques, mines et minéraux, et évaluation environnementale, au Department for International Development du R.-U. (DFID).

Matthew Runci

Président-directeur général de Jewelers of America, Inc. (JA).

John Lowden

Conseiller en politiques et planification de taxes pour les entreprises, ancien partenaire Ernst & Young

Le groupe consultatif

Saleem Ali – Université du Vermont

Ernie Blom – président, World Federation of Diamond Bourses (Fédération mondiale des bourses de diamants), Afrique du Sud

Abu Brima – Network Movement for Justice & Development, Sierra Leone

John Cassara – auteur; retraité du département du Trésor américain

Abbey Chikane – directeur général, State Diamond Trader, Afrique du Sud, ancien président, Processus de Kimberley

Chris Davis – Fairtrade Foundation, Londres

Stephen D' Esposito – EARTHWORKS, Washington

Peggy Jo Donahue – Director, Public Affairs - Jewelers of America

Amir Dossal – directeur général, Fonds des Nations Unies pour les Partenariats Internationaux

Kevin D'souza – Wardell-Armstrong Consulting Group, Royaume-Uni

Chaim Even-Zohar – Tacy Ltd., auteur, journaliste, consultant, Tel-Aviv

Jeffrey Fischer – président, International Diamond Manufacturers Association, New York

Nigel Fisher – président et directeur général, UNICEF Canada, Toronto

Darci Glass-Royal – Foundation for Environmental Security & Sustainability, Washington

John Hall – Les diamants Rio Tinto, Anvers

Karen Hayes – PACT, Londres

Eli Izhakoff – président et directeur général, World Diamond Council, New York

Baudouin Hamuli Kabarhuza – CEDADEP, Kinshasa

Usman Kamara – Ministère des Ressources minérales, Sierra Leone

Ben Kinzler – International Diamond Manufacturers Association, New York

Dr. Martin Leake – BHP Billiton

Paul Mitchell – secrétaire général, International Commission on Mining, Londres

António Pedro – Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Addis Ababa

David Pratt – ancien Ministre de la défense, Ottawa, Canada

Martin Rapaport – Groupe de sociétés Rapaport

Christopher Sheldon – Secrétariat de Communities & Small Scale Mining, Banque mondiale

Bernard Taylor – Directeur général, Partenariat Afrique Canada

Salil Tripathi – International Alert, Londres

Steven Ursino – Consultant en développement international

Greg Valerio – Association for Responsible Mining, Chichester

Prof. Alyson Warhurst – Université de Warwick, directrice fondatrice de Maplecroft Consulting

Dr. John Watson – Consultant en développement international, Ottawa, Canada

Alex Yearsley – Global Witness, Londres

Edward Zwick – Producteur et réalisateur de cinéma (Glory, le dernier samouraï, Le diamant de sang)

DDII Staff

Dorothée Gizenga – Directrice Générale

Andrew Strutt – Adjoint Administratif

"Nous encourageons le soutien à... l'initiative multilatérale de la Diamond Development Initiative (DDI), qui est issue du Processus de Kimberley pour renforcer l'incidence sur le développement de l'exploitation minière artisanale du diamant en Afrique."

*Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale
Déclaration du Sommet du G8, juin 2007*

Quelques points de vue sur la DDII

Société civile africaine

En RDC, les diamants ont été la source d'une richesse soudaine pour quelques rares personnes. Mais pour la plupart de celles qui vivent et travaillent dans les régions diamantifères, les diamants ont engendré la misère et, pour certains, le conflit. Dans un pays déjà pauvre, ce sont dans les régions diamantifères, qui ont tellement enrichi d'autres personnes, qu'on trouve les gens les plus pauvres, les écoles les plus pauvres et les services de santé les plus pauvres. Cela peut changer. Nous œuvrons en faveur de ce changement et nous sommes heureux qu'un organisme comme la DDII ait vu le jour pour nous aider à faire changer les choses.

Félicien Mbikayi, GAERN

Le point de vue du commerce de détail

Le marché états-unien de la joaillerie — qui représente plus de la moitié du marché mondial — reconnaît l'importance grandissante du secteur de l'exploitation artisanale pour l'industrie du diamant.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) des diamants importe aux détaillants, aux grossistes et aux fabricants de diamants des États-Unis. En premier lieu, l'industrie du diamant et de la joaillerie, qui a collaboré avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales pour mettre en place le Processus de Kimberley — adopté en 2002 pour mettre un terme au commerce des diamants de la guerre — reconnaît que le PK n'est pas en mesure de régler les problèmes de travail et de développement dans le secteur artisanal.

Par ailleurs, l'industrie du diamant et de la joaillerie est résolue à contribuer aux projets de la chaîne d'approvisionnement qui profitent aux pays en développement d'où sont extraits les diamants. Les mineurs de ces pays qui travaillent dans le secteur artisanal sont une partie intégrante de l'industrie du diamant et de la joaillerie, au même titre que les travailleurs des grandes entreprises — il faut respecter leurs droits et leurs besoins. L'Initiative diamant et développement permet à l'industrie de s'attaquer à ces problèmes.

Susan Posnock, Jewelers of America

Le point de vue de l'industrie

De Beers est engagée dans la DDII depuis sa création en 2007. Lors de la première réunion à Londres, il s'agissait de stimuler la formation d'une initiative et d'une organisation autonomes qui seraient en mesure de vraiment faire changer les choses dans les collectivités où se pratique l'exploitation minière artisanale des diamants, non seulement en Afrique, mais partout dans le monde. Il a été très satisfaisant de voir la DDII devenir, au cours des deux dernières années, une institution à part entière et pleinement fonctionnelle qui commence à exercer l'influence que nous avions tous envisagée.

De Beers croit que des entreprises durables et rentables, qu'elles soient artisanales ou à petite, moyenne ou grande échelle, ont besoin d'un climat habilitant qui leur permettra de devenir des communautés qui elles-mêmes créent des milieux stables, sûrs et prévisibles. C'est précisément pour ces raisons que la DDII a cherché à collaborer étroitement avec les gouvernements, la société civile et les collectivités pour opérer les changements nécessaires afin que les collectivités artisanales profitent du fruit de leur travail.

Nous déployons tous beaucoup d'efforts pour faire face au présent cycle économique, fort différent de ce que nous avons connu au cours des 25 dernières années. On s'inquiète à juste titre que les collectivités artisanales ne soient reléguées aux oubliettes en ces temps si incertains. C'est sans doute là une autre raison pour laquelle l'industrie du diamant a besoin de la DDII, pour veiller à ce que les problèmes et les défis auxquels fait face ce secteur soient abordés de manière sensible et exhaustive.

Simon Gilbert, De Beers

" La DDII aborde de façon intelligente les problèmes de longue date reliés à l'extraction artisanale des diamants. Les règlements ont leur place, mais les problèmes de développement requièrent des solutions de développement."

Ministère des Ressources naturelles, Sierra Leone



"Je compte m'y investir encore avec passion et détermination, car si la chance me sourit, mes revenus seront multipliés par 10 ou 20."

Leon T., Guinée

Le visage humain de DDII : Le témoignage de deux mineurs artisans

André L., République démocratique du Congo

Né en 1967

Creuseur à Tshitenge, près de la ville de Mbuji-Mayi dans le Kasai Oriental
Marié et père de huit enfants

J'exploite le diamant de façon artisanale depuis 12 ans. Je gagne peu dans les mines. Je dois souvent travailler de deux à trois semaines – parfois plus si je n'ai pas de chance – avant de trouver des pierres dont la valeur oscille entre une centaine et des milliers de dollars américains. J'obtiens en échange de 20 à 100 dollars américains. Il faut savoir que je travaille souvent avec un groupe d'une dizaine de creuseurs : nous devons donc diviser les gains entre nous.

En raison de ces maigres revenus, je n'arrive pas à assumer mes responsabilités familiales. Mes enfants, ma femme et moi ne mangeons pas tous les jours. Quand je trouve des diamants, nous avons un repas, le soir, constitué de fougou – plat préparé à base de farine de maïs et de manioc – de légumes et, rarement, de poisson. Notre maison est délabrée. Nous n'arrivons ni à nous soigner en cas de maladie ni à nous vêtir de manière convenable.

C'est vraiment dur de travailler dans les mines de diamants. Si j'avais le choix, je ferais autre chose.

Ma plus grande déception : un seul de mes huit enfants, un garçon de 14 ans, va à l'école – il est au primaire, en 6^e année. Mes revenus ne me permettent pas de payer les études des autres. Mais j'aimerais tellement pouvoir le faire. En ce moment, je n'ai pas le choix. Le peu d'argent que je gagne va à la survie de la famille. Cela me fait très mal, car je suis en train de prendre de l'âge.

Il est clair, pour moi, que l'amélioration des conditions de vie des creuseurs passe par une activité complémentaire à celle de l'exploitation du diamant. J'aimerais bien, pour ma part, exploiter un petit champ. Grâce à de meilleurs revenus, je pourrais aider ma femme à se lancer dans le commerce de denrées alimentaires (maïs, haricot, etc.). Mais comment s'engager dans une activité agricole sans appui ? C'est très déboisé ici, car avant vendre du bois était une grande activité, mais nous n'avions pas profité. Maintenant avec les arbres disparus et la pluie, il est difficile de produire beaucoup pour vendre. Et il nous faut acheter des outils et des semences. Nous avons besoin d'aide pour tout cela. ... Je crois tout de même qu'un jour je réaliserai ce rêve.

"Le peu d'argent que je gagne va à la survie de la famille. Cela me fait très mal, car je suis en train de prendre de l'âge."

André L., Democratic Republic of the Congo

Léno T., Guinée

Né en 1967

Creuseur à Francowaroo, dans le sud-est de la Guinée
Marié et père de deux enfants

J'ai abandonné l'école après le primaire pour devenir creuseur. J'avais 14 ans. Mes parents étaient pauvres et ils n'arrivaient plus à payer mes études. Je devais me débrouiller tout seul. Au début, je travaillais dans les mines de manière clandestine, à mon propre compte. Aujourd'hui, je suis lié à deux négociants. Quand je trouve des diamants, je suis obligé de leur vendre. Ils imposent alors leurs prix. Ensuite, je dois partager mon gain avec les trois membres de mon équipe – ils font de même quand ils dénichent à leur tour quelque chose. En échange de l'exclusivité de nos pierres, nos sponsors – les négociants – doivent financer l'achat ou la location de nos outils et assumer une partie de nos frais de subsistance. Ce sont de bien petites sommes... Surtout quand je pense au profit qu'ils tirent de nos diamants.

Nos sponsors nous accordent d'abord un lopin de terre. Pendant plusieurs semaines, à coups de pelle, nous creusons cette « mine » de 16 mètres carrés jusqu'à une profondeur de près de 4 mètres, pour atteindre les graviers. C'est très pénible. Après l'extraction, nous lavons les graviers et les tamisons. Au cours de la dernière année, mes collègues et moi avons trouvé huit pierres de 0,25 carats à 3,5 carats. La découverte du diamant de 3,5 carats – un vrai coup de chance – m'a permis de faire un gain substantiel. Mes trois compagnons de travail m'ont vendu la part de cette pierre qui leur revenait : j'ai dû déboursier 3 500 000 francs guinéens (700 dollars américains). Le patron (sponsor) me l'a achetée au prix de 5 000 000 de francs guinéens (1 000 dollars américains).

Grâce à ce seul profit, j'ai pu relever sensiblement le niveau de vie de ma famille, pour un temps. J'ai accordé un montant de 1 500 000 francs guinéens (300 dollars américains) à ma femme pour encourager son petit commerce (alimentation générale, fournitures scolaires) dans notre localité de Francowaroo. Aujourd'hui, grâce à ses revenus assez stables, mon épouse prend en charge une bonne partie des dépenses familiales.

Je suis assez heureux de travailler dans une mine artisanale à cause des gains potentiels. Je compte m'y investir encore avec passion et détermination, car si la chance me sourit, mes revenus seront multipliés par 10 ou 20. Pour moi, un homme de peu d'études, ce boulot offre des débouchées – c'est vraiment encourageant – à condition, bien sûr, de pouvoir compter sur un sponsor dynamique. Je cherche d'ailleurs à m'associer à un nouveau sponsor qui aurait les moyens d'entreprendre des activités minières plus importantes. Je compte aussi sur le gouvernement pour améliorer mon sort et celui des autres creuseurs de la Guinée. Des organisations internationales ou nationales pourraient aussi nous aider à avoir accès au crédit pour être moins dépendants des sponsors. Eux, ils s'enrichissent, alors que nous, les creuseurs, vivons toujours dans la pauvreté. Ce n'est pas normal.

¹ Une pelle (6 \$ US/personne), un tamiseur (6 \$ US/personne), une pioche (3 \$ US/personne), la location d'une motopompe (80 \$ US/mois) ou l'achat d'une motopompe (1 200 \$ US) en cas d'inondation de la mine en saison des pluies.

² 18 kg de riz par mois par personne, 15 000 francs guinéens/jour ou 3 \$ US/jour par personne pour les condiments, les soins médicaux et les conditions de travail.

³ Par dynamique, le creuseur veut dire un sponsor qui investit d'avantage et qui partage de façon plus juste.

Rapport Des Vérificateurs

Aux administrateurs de l'INITIATIVE DIAMANT ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE : nous avons vérifié l'état de la situation financière de l'INITIATIVE DIAMANT ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE au 31 décembre 2008 ainsi que l'état des revenus, des dépenses et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

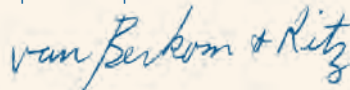
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les

états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Ottawa (Ontario) Comptables agréés
19 février 2009

Experts-comptables autorisés



État de la Situation Financière

(Exprimé en USD)

Initiative Diamant et Développement Internationale

Exercice clos le 31 décembre 2008

Actif

À Court Terme

Encaisse	255,335\$
Investissements - Note C	273,988
Comptes débiteurs	1,880
Frais payés d'avance	1,049
	<hr/>
	532,252
Immobilisations - Note D	8,460
	<hr/>
	540,712\$

Passif et Actif Nets

Passif À Court Terme

Comptes créditeurs et charges à payer	19,948\$
Revenu différé - Note E	533,238
	<hr/>
	553,186

Actifs Nets

Non affecté	(12,474)
	<hr/>
	540,712\$

Approuvé Par Le Conseil D'administration



Ian Smillie
Administrateur



John Lowden
Administrateur

État des Revenus, des Dépenses et de L'évolution de L'actif Net

(exprimé en USD)

Initiative Diamant et Développement Internationale

Exercice clos le 31 décembre 2008

Revenus

Contributions

Gouvernement de la Suède	141,484\$
Tiffany Et Co. Foundation	111,305
Partenariat Afrique Canada	14,961
JCK Industry Fund	12,182
Intérêts	7,648
	<hr/>
	287,580

Dépenses

Partenariats stratégiques	33,196
Projet : Normes et lignes directrices-RDC	52,066
Mobilisation	15,673
Projet : Travail des enfants	32,422
Administration	146,575
Pertes sur change étranger - Note F	21,850
	<hr/>
	301,782

(Insuffisance) Excédent des Revenus sur les Dépenses

	(14,202)
Actif net au début de l'année	1,728
	<hr/>
Actif Net À La Fin de L'exercice	(12,474)\$

La version intégrale du rapport des vérificateurs van Berkum Et Ritz Chartered Accountants est disponible auprès de la DDI.

Publications

Background Paper on Micro Development Issues,
by Ian Smillie, August 2005

Background Paper on Macroeconomic Issues,
by Chaim Even-Zohar, August 2005

Report of the Proceedings of the DDII Conference,
DDII Convening Conference, Accra Ghana, October 2005

The Dynamics of Diamond Pricing and Marketing in Sierra Leone,
by Estelle Levin Et Lansana Gberie, March 2006, Full Version

The Dynamics of Diamond Pricing and Marketing in Sierra Leone,
by Estelle Levin and Lansana Gberie, March 2006, Summary Version

Policy Brief: The Dynamics of Diamond Pricing and Marketing in Sierra Leone,
April 2006

Standards & Guidelines for Sierra Leone's Artisanal Diamond Mining Sector,
May 2008

Artisanal Diamond Cooperatives in Sierra Leone: Success or Failure?
By Estelle Levin with Ansumana Babar Turay,
June 2008, full version

Policy Brief: Artisanal Diamond Cooperatives in Sierra Leone: Success or Failure?
June 2008 (also available in Portuguese and French)



Le Processus de Kimberley et l'Initiative diamant et développement Une comparaison

Le Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK) a été mis en place en 2003 pour aider à mettre un terme aux conflits liés aux diamants. L'Initiative diamant et développement est un complément du SCPK.

Les différences entre le SCPK et l'Initiative diamant et développement ne sont pas toujours évidentes. Voici un tableau comparatif des deux mécanismes.

Le Processus de Kimberley

Le Processus de Kimberley (PK) est une initiative conjointe des gouvernements, de l'industrie et de la société civile visant à mettre un terme au commerce des diamants de la guerre.

- ◆ Le Processus de Kimberley est un système de réglementation internationale ayant un mandat restreint portant sur la réglementation du commerce international des diamants bruts; il est appliqué par l'entremise de lois nationales et appuyé par l'ONU.
- ◆ Le PK est ouvert à tous les pays désireux et capables de mettre en œuvre ses « exigences minimums » telles qu'exposées dans le document du SCPK qui régit le PK.
- ◆ Les participants ne peuvent faire des échanges qu'avec d'autres participants qui ont aussi satisfait aux exigences minimums du système.
- ◆ C'est un mécanisme de prévention des conflits auquel participent 99 % des pays qui font la production et le commerce des diamants.
- ◆ Le PK couvre les diamants produits de manière tant artisanale qu'industrielle. Sa structure intègre un groupe de travail sur la production alluviale artisanale qui se concentre sur les mécanismes de réglementation du secteur de l'exploitation minière artisanale des diamants.
- ◆ D'autres groupes de travail du PK s'occupent de la surveillance, des statistiques, des membres et des questions techniques.
- ◆ On attribue la réussite du PK à son mandat restreint. Beaucoup estiment aussi que cette caractéristique est une faiblesse parce que le PK ne s'occupe pas des droits de la personne, des questions relatives à l'environnement ou au travail, ou de l'amélioration des conditions sociales et économiques des personnes et des collectivités engagées dans l'exploitation des diamants.
- ◆ Ce que ne fait pas le Processus de Kimberley :
 - intervenir dans le domaine du développement; mais il l'appuie grâce à la réglementation des régimes commerciaux en vue de prévenir les conflits;
 - techniquement, le SCPK ne s'occupe pas des diamants « illicites ». Afin de mettre un terme aux diamants de la guerre toutefois, le SCPK doit ratisser large. S'il ne devait réglementer qu'un type de comportement illicite et pas les autres, il mettrait en péril sa capacité de mettre un terme au commerce des diamants de la guerre.

L'Initiative diamant et développement

L'Initiative diamant et développement (DDII) réunit des ONG, des gouvernements et le secteur privé dans un processus qui vise à relever, de manière globale, les défis politiques, sociaux et économiques auxquels fait face le secteur de l'exploitation minière artisanale des diamants.

- ◆ La DDII est une organisation internationale dotée d'un mandat élargi pour exercer de l'influence auprès des gouvernements, des organismes donateurs et des ONG afin d'intervenir et de travailler de manière plus constructive dans les régions productrices de diamants artisanaux.
- ◆ La DDII adopte une approche axée sur le développement à l'égard de la réglementation par les gouvernements du secteur minier, des dimensions organisationnelles des mineurs artisans et de l'extraction minière, et des canaux de distribution et de commercialisation légitimes, ouverts et transparents des diamants artisanaux.
- ◆ La DDII est aussi un mécanisme de prévention des conflits axé sur le développement, soucieux d'instaurer la stabilité sociale et économique dans le secteur de l'exploitation minière artisanale des diamants, qui est vulnérable aux prédateurs économiques, sujet à la violence et difficile à réglementer.
- ◆ La DDII ne s'occupe que de la production des diamants artisanaux.
- ◆ La DDII est un organisme axé sur le développement. Elle s'intéresse à la relation entre les creuseurs de diamants alluviaux et les huit Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU.
- ◆ La DDII complète le Processus de Kimberley et accroît la sécurité humaine durable en se concentrant sur des questions de développement que n'aborde pas le PK : les droits de la personne, l'environnement, l'amélioration des moyens de subsistance, les conditions de travail, l'amélioration de la situation de l'environnement et des collectivités.
- ◆ Ce que ne fait pas l'Initiative diamant et développement :
 - réglementer l'industrie du diamant; elle appuie la réglementation grâce à l'officialisation de l'exploitation minière artisanale;
 - certifie ou authentifie l'origine des diamants.

La DDI Internationale est
enregistrée aux États-Unis
à titre d'organisme sans but
lucratif 501(c)3 (Numéro
d'identité EIN/impôt :
51-0616171).

Siège Soical :
331 Cooper Street, Suite 600A
Ottawa, Ontario
Canada K2P 0G5

Crédits photos: De Beers et
GAERN/DRC

Traduit par : Communications
COMça

DDII remercie la compagnie
Marsteller et National PR pour
leur généreuse contribution au
graphisme de ce rapport annuel.

Available in English